



# Colloque

8 mars 2019 Dijon

## Repenser la fiscalité agricole



UNIVERSITE DE BOURGOGNE  
CAMPUS UFR DROIT  
AMPHI EICHER AU POLE AAFE  
4, BOULEVARD GABRIEL,  
21 000 DIJON

### 9 h – Assemblée générale – AFDR, Section Bourgogne/Franche-Comté

9 h 15 - Introduction du colloque : Pourquoi faut-il repenser la fiscalité agricole ?

Hubert Bosse-Platière, Professeur à l'université de Bourgogne, Président de la section AFDR Bourgogne/Franche-Comté



### I. Repenser la fiscalité de l'entreprise agricole

Présidente de séance,

Florence DURAND,

Avocate, Cabinet Teresa, Lyon.

### A. Repenser la définition fiscale de l'activité agricole

9 h 30 - *Fiscalité et activité* - La notion de bénéfice agricole - Quelle fiscalité face à la diversification ?

Gilles PERDRIOL, juriste, Drôme, CERFrance

10 h 00 - *Fiscalité et verdissement* - Fiscalité des paiements pour services environnementaux.

Guillaume SAINTENY, Maître de conférences à l'Ecole Polytechnique de Paris

10 h 30 - Vers un IS agricole ?

Julien FORGET, avocat, Cabinet Teresa, Lyon

## B. Repenser la fiscalité au service de l'entreprise agricole

11 h 15 - Transmission de l'entreprise agricole : les outils actuels et leur adaptation.

Christophe de LANGLADE, avocat, Compiègne

11 h 45 – La fiscalité un outil pour lutter contre les aléas ?

Patrick VAN DAMME, Expert-comptable, Directeur, AS76agc

12 h 15 - Fiscalité et coopérative agricole.

Yves LE MORVAN, Responsable Filières et produits, agrIdées

- Pause déjeuner -



## II. Repenser la fiscalité de l'immeuble rural

Président de séance,

Jean-Livier CABOCEL,

Avocat, vice-président de l'AFDR, section Bourgogne/Franche-Comté

## A. Repenser une fiscalité de la transmission du patrimoine réorientée vers l'agro-écologie

14 h - *La place du foncier dans l'entreprise agricole* - Fiscalité et transmission à titre gratuit du patrimoine foncier rural

Sandrine BESSON, juriste au CRIDON de Lyon

14 h 30 - La fiscalité fer de lance de la lutte contre l'artificialisation des sols ?

Benjamin TRAVELY, notaire à Marcigny

## B. Repenser une fiscalité favorisant une gestion durable

15 h - *Fiscalité et gestion du patrimoine* - Quels investisseurs ?

Antoine BOUQUEMONT, notaire à Reims, rapporteur général du 114<sup>ème</sup> Congrès des notaires de France, « Demain le territoire »

- 15 h 30 Pause -

15 h 45 – Fiscalité et SAFER

Philippe DE SEGONZAC, Directeur SAFER Bourgogne/Franche-Comté, fiscalité immobilière

16 h 15 – Fiscalité agricole et fiscalité forestière : même combat ?

Stéphanie DE LOS ANGELES, juriste, SAFER Aquitaine.

Alexandra ARNAUD-EMERY, diplômée notaire, docteur en droit, membre de l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine - Université Montesquieu-Bordeaux IV

16 h 45 - Propos conclusifs

Régis VABRES, Professeur à l'Université de Bourgogne

**Validation de 7 heures de formation continue – notaires et avocats**

**Inscription obligatoire avant le 23 février auprès de [afdr.bfc@gmail.com](mailto:afdr.bfc@gmail.com)**

**Tarifs : Adhésion AFDR : 50 € TTC**

**Colloque pour Adhérents : 80€**

**Colloque non-adhérents : 120 €**

**Renseignement : Pôle de droit rural de Mâcon,**

**Philippe GONOD : 03 85 21 94 22**

**[philippe.gonod@u-bourgogne.fr](mailto:philippe.gonod@u-bourgogne.fr)**